

Modalités de sélection championnat de France des Ligues régionales



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES LIGUES RÉGIONALES

Préambule

Le championnat de France des ligues régionales se déroule selon la formule « Relais Mixte » par équipe de quatre (2 garçons 2 filles) sur une distance assimilée XXS (250m – 6km – 1,5km). Pour la saison en cours, la LIGUE sélectionnera un maximum de 5 équipes.

L'ordre de départ est le suivant : une fille, un garçon, une fille, un garçon.

Le championnat de France des ligues régionales aura lieu le dimanche 6 juillet à Angoulême (16).

Les épreuves sont accessibles aux catégories benjamin, minime, cadet et junior :

- L'équipe benjamine est composée uniquement de benjamins,
- L'équipe minime peut être composée de minimes et de benjamins,
- L'équipe cadette peut être composée de cadets,
- L'équipe junior peut être composée de juniors et de cadets.

La Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur ne retiendra, pour cette épreuve, que les équipes présentant un fort potentiel de performance, conformément aux critères de sélection établis.

Accès à la sélection

Seuls les athlètes nés entre 2007 et 2014 « licenciés compétition » dans un club de la LIGUE pour la saison en cours peuvent prétendre à la sélection.

Épreuves support de la sélection pour les championnats de France des Ligues Régionales

- Le championnat de France « Jeunes » de triathlon pour les catégories « minime », « cadet » et « junior ». Le 7 juin 2026 à SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE (88).
- Le Triathlon ½ Finale format XS pour les catégories « benjamin » et « minime », le format S pour les catégories « cadet » et « junior ». Le 24 mai 2026 à CONDRIEU (69).
- Le sélectif pour les championnats de France d'Aquathlon sur format XS pour la catégorie « benjamin ». Le 21 juin 2026 à St CHAMAS (13).

Critères d'accès à la pré-sélection pour les championnats de France des Ligues Régionales

- Être inscrit pour la saison en cours sur liste « Espoirs / Jeunes ».
- Être inscrit sur les listes régionales 1 et 2.
- Pour la catégorie « benjamin » :

Être classé dans les 6^{ers} (hommes et femmes) de la Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur aux 1/2 Finale format XS.

- Pour les catégories « minime », « cadet » et « junior » :
Être sélectionné aux championnats de France de triathlon lors de la 1/2 finale des championnats de France de triathlon. Les athlètes « qualifiés d'office » ainsi que ceux bénéficiant d'une « qualification exceptionnelle » sont également pris en compte.
- À la suite de les 1/2 finales de Triathlon les athlètes ont jusqu'au vendredi 23 mai 23h59 pour confirmer leurs présences lors des championnats de France des Ligues. **Cette confirmation ne vaut pas sélection.**

Les athlètes ayant été présélectionné pour les championnats de France des Ligues Régionales seront proposés au comité de sélection qui définira la liste des athlètes sélectionnés sur la base des épreuves suivantes :

- Championnat de France Individuel Jeune de Triathlon 2026 pour les catégories « minime », « cadet » et « junior ».
- 1/2 finale au Championnat de France Individuel Jeune de Triathlon 2026 pour les catégories « benjamin », « minime », « cadet » et « junior ».
- Sélectif au Championnat de France Individuel Jeune d' Aquathlon 2026 pour les catégories « benjamin »
- Les temps réalisaient dans le but d'intégrer les « listes régionales » peuvent également être pris en compte pour les catégories « benjamin », « minime », « cadet » et « junior ».

Compte tenu des spécificités techniques et tactiques engendrées par la position du relayeur, le comité de sélection se réserve le droit de sélectionner un athlète au regard de ses résultats sur l'une des disciplines (natation, cyclisme, course à pied).

Le comité de sélection se réserve le droit de surclasser un ou plusieurs athlètes.

Pour les catégories « minime », « cadet » et « junior » la sélection sera annoncé le vendredi 12 juin 2026.

Pour les catégories « benjamin » la sélection sera annoncé le mardi 23 juin 2026.

État de forme et regroupement

Tous les athlètes sélectionnés s'engagent :

- à conserver un niveau de performance suffisant jusqu'à la compétition
- à informer le comité de sélection de toute blessure dans les meilleurs délais.

Les athlètes sélectionnés se regrouperont à partir du samedi 4 juillet 2026.

La LIGUE prendra en charge :

- Les inscriptions
- L'hébergement
- La restauration
- La dotation

Composition des équipes

La composition des équipes sera définie durant le regroupement.

Merci à nos partenaires !



